

Image not found or type unknown



# Affichage sauvage sur panneau publicitaire privé

Par **Longbow**, le **21/05/2009** à **20:25**

Bonjour,

Etant propriétaire d'un commerce, je dispose en particulier d'un panneau publicitaire implanté sur un terrain (avec accord du propriétaire de ce terrain, et dans le cadre de la réglementation de mon village).

Depuis quelque temps, ce panneau publicitaire est régulièrement recouvert (au dos) par des affiches publicitaires d'un parti politique.

Ma question est la suivante : est-il autorisé d'afficher au dos de mon panneau publicitaire à qui bon lui semble ?

Si non, comment faire pression pour éviter que ce type d'affichage ne se reproduise plus ?

Meri d'avance.